**37ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(18-29 janvier 2021)**

**Birmanie**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le lundi 25 janvier 2021 (matin)

Merci, Madame la Présidente.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation de la Birmanie pour la présentation de son rapport. La France reste préoccupée par la situation des droits de l’Homme en Birmanie et invite les autorités à suivre les recommandations suivantes :

1- Mettre immédiatement fin à toutes les discriminations et violences contre les personnes appartenant aux minorités ethniques ou religieuses, dont les Rohingyas, et garantir le respect de leurs droits et libertés fondamentales, notamment en permettant l’obtention de papiers d’identité à chacun ;

2- Créer les conditions favorables au retour volontaire, sûr, digne et durable des Rohingyas en Birmanie ;

3- Lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes ;

4- Autoriser l’établissement d’un bureau du HCDH, l’accès au territoire au Rapporteur spécial et un accès libre et sans entrave aux populations vulnérables sur l’ensemble du territoire aux organisations humanitaires ;

5- Signer et ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et son second protocole facultatif pour l’abolition de la peine de mort, la Convention contre la torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants  ;

6- Amender les dispositions restreignant la liberté d’expression et de réunion et libérer l’ensemble des prisonniers politiques.

Je vous remercie./.